

# Procès-verbal Conseil d'Administration

Île d'Aix 20 février 2020

Chausey
Bréhat
Batz
Ouessant
Molène
Sein
Glénan
Groix
Belle-Île
Houat
Hoëdic
Arz

Ile aux Moines

Yeu Aix

Dest.: Mmes et MM. les Administrateurs de l'A.I.P.



Le Jeudi 20 février 2020 à 15 h 30, le Conseil d'Administration de l'Association les lles du Ponant s'est réuni à la mairie de l'Île d'Aix, sur convocation en date du 27/01/2020.

#### > Sont Présents

. Mmes/MM. les Maires de :

OUESSANT, Denis PALLUEL
MOLENE, Daniel MASSON
SEIN, Dominique SALVERT
GROIX, Dominique YVON
BANGOR, Annaïck HUCHET
LOCMARIA, Hervé MICHET DE LA BAUME
SAUZON, Isabelle VILLATTE
HOUAT, Andrée VIELVOYE
HOEDIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU
Ile aux MOINES, Philippe LE BERIGOT
Ile d'ARZ, Marie-Hélène STEPHANY
AIX, Alain BURNET

- . Mme l'Adjointe au Maire de YEU, Sylvie GROC
- . Mmes/MM. les représentants de GROIX, Marie-Françoise ROGER OUESSANT, Thierry ROLLAND AIX, Yves MAYOT
- . M. le représentant des offices de tourisme des îles, Michel CHARUAU

#### Ont donné pouvoir :

- . M. Patrick HUET, maire de Bréhat
- . M. Guy CABIOCH, maire de Batz

#### ✓ Sont également présents :

. Denis BREDIN, Emilie GAUTER, Charlotte COURANT, Marie MALLET, AIP

#### ✓ Se sont excusés:

- . Mme Dominique BAUDRY, Maire de Granville
- . M. Roger LE GOFF, Maire de Fouesnant-les Glénan, et Mme Laure CARAMARO, Adjointe
- . M. Frédéric LE GARS, maire de Palais
- . M. Bruno NOURY, maire de l'Île d'Yeu
- . M. Gérard BOUCHET, représentant du GASPE
- . Mme la représentante du Conseil départemental du Morbihan, Karine BELLEC

#### Vérification du quorum

Le CA est composé de 25 membres (18 Maires ou leurs représentants, 1 conseiller départemental de l'île d'Yeu, 3 Conseillers départementaux représentants les départements des Côtes d'Armor, du Finistère, du



Morbihan, 3 représentants issus des Comités départementaux et régionaux des pêches, des Compagnies de transport, des OTSI des îles du Ponant).

Le CA se réunit valablement lorsque les 2/3 de ses membres sont présents ou représentés, dans la limite d'un pouvoir par administrateur présent, **soit 17 membres**.

Sont présents ou représentés ce jour 19 membres.

M. Denis PALLUEL préside la séance en qualité de Président de l'Association.

Après un mot d'accueil du Maire de l'île d'Aix, le Président, Denis PALLUEL, propose d'aborder l'ordre du jour du Conseil d'Administration

## I - Approbation du procès-verbal de la séance du 19/09/2019

> Il est adopté à l'unanimité.

### II – Bilan des activités 2019

Il est présenté par le Président et le Directeur, avec, en parallèle, pour certains programmes, les propositions de poursuite en 2020. Les documents – bilan de l'activité 2019 et programme d'actions 2020 – sont repris séparément ci-dessous avec les compléments d'informations apportés en séance précisés sur le projet de programme 2020 :

#### 2.1 Programme d'actions

Le rapport d'activité 2019 figurant au dossier est repris ci-dessous :

## 1 Actions économiques

#### 1.1 Tourisme

Formellement, l'activité destination touristique avec la région Bretagne, aussi dénommée univers des îles, s'est arrêtée en 2018, la poursuite des actions (journal – passeport) est permise en 2019 par un glissement budgétaire d'une partie des financements octroyés par la Région Bretagne au titre du programme 2018.

- o Dernières actions de l'Univers des îles avec deux actions :
  - La réalisation impression -- diffusion du journal des îles du Ponant n° 3 été 2019.
  - Lancement du « Passeport des îles » : livret présentant les 15 îles du Ponant, renforçant ainsi le réseau et sa lisibilité. 5000 exemplaires ont été imprimés près de 3000 ont été adressés aux offices de tourisme et mairies. Pour le seul festival des insulaires, 500 ont été diffusés sur le stand AIP.
- Nouveau dispositif régional univers transversaux

Objectif : maintenir des actions spécifiques sur les îles bretonnes dans le cadre des politiques régionales du tourisme, en associant à la dynamique ainsi crée les îles non bretonnes.

Plusieurs réunions de préparation ont eu lieu avec les services tourisme de la Région. L'année 2020 devrait voir l'aboutissement d'une feuille de route « îles » définissant la politique régionale et précisant les actions incombant à l'AIP. Le principe d'une convention pluriannuelle AIP - Région Bretagne définissant le cadre financier est retenu.

o L'animation du réseau des offices de tourisme a été maintenue

En point d'orgue : la réunion annuelle, tenue à Auray le 3 décembre. Ce fut l'occasion de présenter et de préciser le projet de feuille de route « îles » lors des échanges avec les offices et/ ou les municipalités et partenaires intervenant dans le domaine du tourisme sur les îles du Ponant.

o Sites d'exception

Belle -île : l'accompagnement du dispositif sur Belle-Île en mer s'est poursuivi, celui -ci entre dans sa phase opérationnelle avec des dispositions financières pour l'île concernée.

Ouessant : la mise en place de la démarche « Ouessant site d'exception » a permis de lancer le mouvement. Pour des raisons de calendrier, celle-ci n'a pas pu aboutir en 2019 à des propositions suffisamment précises pour générer des financements régionaux. Elle devra donc être poursuivie en 2020 après qu'une candidature par la commune et l'OT soit confirmée dans le cadre d'un nouveau dispositif impliquant les avis de la destination Bretagne Terres Océanes et de l'AIP.

## 1.2 Accompagnement de la marque « Savoir faire des îles du Ponant »

Le travail de mise en place et d'accompagnement s'est poursuivi avec la suite des recrutements d'entreprises et la constitution de la structure devant porter la marque aux termes des 3 années de création et d'accompagnement ayant reçu le soutien de l'Etat et de la Région Bretagne dans le cadre du contrat de partenariat 2014-2020.

C'est finalement la forme associative qui a été retenue avec l'assemblée générale constitutive le 20 septembre 2019 à l'île de Batz, entérinant la création de l'association « Savoir faire des îles du Ponant ». Lors du Conseil d'administration du 19 septembre, l'adhésion de l'AIP en tant que membre de droit avait été acté ainsi que la possibilité pour les communes ou intercommunalités d'adhérer en tant que personne morale soutenant l'initiative.

## 1.3 Economie Sociale et Solidaire – Fondation de France

Le travail sur l'économie sociale et solidaire sur les îles du Ponant avait conclu à l'importance du monde associatif qu'il soit ou non générateur d'emploi. Ceci a conduit à proposer une exploration plus poussée de l'implantation associative et à associer les acteurs de l'économie solidaire aux résultats préalables du programme pour recueillir leurs avis et les impliquer pleinement dans les solutions pouvant être mises en œuvre pour leur accompagnement sur les îles.

C'est ainsi qu'ont été réalisés en 2019 :

- Un atelier tutoré (groupe d'étudiants du master EGEL-UBO) sur le tissu associatif de l'île aux Moines
- Un stage Master 2 pour peaufiner le diagnostic réalisé en 2019 et recueillir les avis des acteurs de l'ESS sur les solutions facilitatrices à apporter sur les îles du Ponant
- Un atelier final de restitution (prestation association ID'îles) à l'occasion de la session îles 2019 à Ouessant le 15 octobre 2019.

Afin d'intégrer les données et enseignements obtenus en 2019 sur le projet, une extension de programme a été demandée, et obtenue, auprès de la Fondation de France, sans modification budgétaire, les derniers éléments du projet (rapport final et publications) seront donc fournis pour le 30 juin 2020.

## 2 Actions énergie-déchets

#### 2.1 TEPCV îles du Morbihan et Bréhat :

## Programme opérationnel de décembre 2016 à décembre 2019

Les 6 îles du Morbihan et Bréhat réalisent **261 MWh** d'économie d'énergie estimée par an, (objectif TEPCV = 562 MWh/an). Le programme a permis une production locale d'énergie de **108 MWh** par an (objectif TEPCV = 60 MWh/an) et l'économie potentielle de 31 tonnes de CO<sub>2</sub> par an (objectif TEPCV = 61 tonnes de CO<sub>2</sub>/an).

Action prévue	Maître d'ouvrage	Montant invest prévu	réalisé	Sub TEPCV prévue	Sub TEPCV mobilisée
Action 1: Diffusion de LED (bâtiments publics)	AIP	22 000 €	10 926,71 €	17 600 €	8 741,37 €
Action 2: diffusion de kits poules poulaillers	AIP	17 700 €	18 114,76 €	14 160 €	14 160 €
Action 3 : Sensibilisation des visiteurs, des résidents et des scolaires des îles à la transition énergétique	AIP	10 000 €	10 414,41 €	8 000 €	8 000 €
Action 4: Valorisation des îles en tant que territoires à énergie positive pour la croissance verte	AIP	5 000 €	7 484,62 €	4 000 €	4 000 €
Action 5 : Modernisation de l'éclairage public Île aux Moines	Morbihan Energies	97 000 €	95 520,32 €	43 650 €	42 984,14 €
Action 5 : Modernisation de l'éclairage public Arz	Morbihan Energies	65 000 €	62 848,99 €	29 250 €	28 282,05 €
Action 5 : Modernisation de l'éclairage public Palais - Belle-île	Morbihan Energies	38 700 €	42 643,98 €	17 415 €	17 415 €
Action 5 : Modernisation de	Morbihan Energies	143 500 €	141 603,70 €	64 575 €	63 721,67 €

l'éclairage public					
Groix					
Action 7:	Morbihan	50 000 €	56 124,55 €	30 000 €	30 000 €
Générateur	Energies				
photovoltaïque avec					1
autoconsommation					
sur bâtiments					
communaux					
BANGOR					
Action 7:	Morbihan	60 000 €	84 456,21 €	36 000 €	36 000 €
Générateur	Energies	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00		A FORENCE OF CONTROL OF A STORY OF THE STORY	
photovoltaïque avec					
autoconsommation					
sur bâtiments					
communaux Haute					
Boulogne PALAIS				2	
Action 7:	Morbihan	50 000 €	50 285,48 €	30 000 €	30 000 €
Générateur	Energies				
photovoltaïque avec					
autoconsommation					
sur abattoir CCBI					
Action 5 :	SDE 22	125 000	121 678,73 €	43 750 €	42 587,55
Modernisation de		€	121 07 0,7 5 0	15 750 C	€
l'éclairage public de			3.		
Bréhat					
Action 6:	Commune de	54 000 €	76 960 €	37 800 €	37 800 €
Amélioration des	l'île de Houat	51000 C	70 300 C	37 000 €	37 000 €
performances	10 000000 00000000000000000000000000000				
énergétiques des					
bâtiments publics					
Action 9:	Commune de	65 000 €	73 960 €	52 000 €	52 000 €
	l'île d'Hoedic	03 000 €	73 900 €	32 000 E	52 000 €
Restauration / préservation des	The a freedre				
■CONTRACTOR SERVICES CONTRACTOR ADDRESS.					
écosystèmes insulaires					
	Communo do	18 705 €	10,000,6	0.664.6	0.664.6
Action 8:	Commune de Locmaria –	18 /05 €	19 008 €	8 664 €	8 664 €
Achat de véhicules	Belle-Île				
électriques		00.000.0	0.0	22.002.0	0.0
Action 6:	Commune de Locmaria –	80 000 €	0 €	32 000 €	0 €
Amélioration des	Belle-Île				
performances	Dono ne				
énergétiques des					
bâtiments publics		00000	0.1.05.		
Action 8:	Commune de	30 000 €	31 202,22 €	17 700 €	17 700 €
Achat de véhicules	l'île de Bréhat				
électriques					

Action 6 : Amélioration des performances	Commune de Sauzon – Belle-Île	6 800 €	0€	4 760 €	0 €
énergétiques des					
bâtiments publics					
Action 8:	Commune de	18 705 €	27 058,80 €	8 664 €	8 664 €
Achat de véhicules	l'île aux				
électriques	Moines				
TOTAL		957 110	930 291 €	499 988 €	450 720 €
		€			

#### 2.2 TEPCV îles du Finistère :

## Programme opérationnel de mai 2016 à mai 2019

Les 5 îles du Finistère ont atteint, et même largement surpassé, les objectifs de la convention TEPCV.

Actions prévues	Maître d'ouvrage	Montant invest	réalisé	Sub TEPCV prév	Sub TEPCV mobilisée
Action 1: diffusion	AIP	8 000 €	7 962,08 €	4 800 €	4 777,25 €
d'équipements plus	AIF	8 000 €	7 702,00 €	7 000 0	1777,200
performants - Diffusion					
d'appareils performants					
Led/coupes veilles					
Action 1: diffusion	AIP	8 000 €	8 416,80 €	6 400 €	6 400 €
d'équipements plus		300 300 40 50			
performants - Diffusion					
d'appareils performants					
kits hydro-économes					
Action 1: diffusion	AIP	55 375 €	70 555,45 €	44 300 €	44 300 €
d'équipements plus					
performants - Diffusion					
d'appareils performants			,		
Froids A+++				710000	H ( 000 C
Action 2: Électrification	AIP	95 000 €	95 780,01 €	56 000 €	56 000 €
photovoltaïque –					
traitement de l'eau du					
Ledenez de Molène		440000	42 420 20 6	11 200 €	9 696,24 €
Action 3 : Diffusion Kits	AIP	14 000 €	12 120,30 €	11 200 €	9 696,24 €
poules poulaillers	AVD	27.500.6	42 371,77 €	30 000 €	30 000 €
Action 4: lancement et	AIP	37 500 €	423/1,//€	30 000 €	50 000 €
accompagnement du					
programme TEPcv	ATD	15 000 €	15 000 €	10 000 €	10 000 €
Action 5 : sensibilisation	AIP	15 000 €	13 000 €	10 000 €	10 000 €
visiteurs des îles	AIP	15 000 €	14 778,41 €	9 500 €	9 354,73 €
Action 6 : sensibilisation	AIP	13 000 €	14 / / 0,41 €	7 300 €	7 33 1,7 5 6
résidents et scolaires	AIP	15 000 €	14 994,53 €	9 500 €	9 491,54 €
Action 7: valorisation		13 000 €	14 774,33 C	7 300 €	7 171,010
des îles en tant que					

TEPcv / organisation					
événement annuel Action 8 : Modernisation	SDEF	178 000 €	159 321,44	53 000 €	47 477,79 €
de l'éclairage public			€	33 000 0	, , , , ,
Ouessant					
Action 8 : Modernisation	SDEF	100 000 €	96 248,98 €	43 000 €	41 387,06 €
de l'éclairage public					
Molène	an an				
Action 8 : Modernisation	SDEF	64 000 €	62 161,12 €	32 000 €	31 080,56 €
de l'éclairage public Batz	CDEE	25.000.0	44.060.07.6		
Action 11 : borne de recharge véhicules	SDEF	35 000 €	41 069,87 €	18 700 €	18 700 €
recharge véhicules électriques ENR			4.		
Action 9 : amélioration	Commune	25,000,6	25 624 56 6	20.000.0	
performance	d'Ouessant	35 000 €	35 624,56 €	28 000 €	28 000 €
énergétique de	u Ouessain				
bâtiments communaux					
Action 12 : Acquisition de	Commune	30 000 €	24 560 €	14 000 €	11 469,52 €
véhicule électrique	d'Ouessant	30 000 €	24300€	14 000 €	11 409,32 €
Action 14 : opération	Commune	15 000 €	62 886 €	12 000 €	12 000 €
zéro-phyto Ouessant	d'Ouessant	13 000 €	02 000 0	12 000 €	12 000 €
Action 9: amélioration	Commune	35 000 €	36 080,12 €	28 000 €	28 000 €
performance	de Molène	33 000 0		20 000 €	20000
énergétique de					
bâtiments communaux					
Action 13 :	Commune	30 000 €	28 911,65 €	24 000 €	23 129,32 €
Dératisation/restauration	de Molène				
d'écosystème					
Action 13 :	Commune	30 000 €	24 964 €	24 000 €	19 971,20 €
Dératisation/restauration	de Sein				
d'écosystème					
Action 9 : Amélioration	Commune	17 000 €	10 090,03 €	13 600 €	8 072,02 €
performance	de Batz				
énergétique de					
bâtiments communaux	C	27.222.2	F ( FFO (C )		
Action 10 : Production	Commune	35 000 €	56 572,68 €	28 000 €	28 000 €
autoconsommation	de				
photovoltaïque total	Fouesnant	066.055.6	020 450 6	F00.000.0	155 00 00
เบเสเ		866 875 €	920 470 €	500 000 €	<b>477 307 €</b>

## 2.3 Assistance à Maîtrise d'Œuvre du SDEF pour le programme Interreg ICE

- o Le programme d'enquêtes sur la perception des énergies renouvelables auprès des habitants d'Ouessant s'est déroulé comme prévu cette fin d'année.

  Les enquêtes montrent un fort intérêt des habitants concernant la transition énergétique de leur île et une motivation importante à participer aux projets proposés (expérimentation, projets citoyens...) Les énergies renouvelables sont plutôt bien perçues sur l'île, avec toutefois un léger déficit d'acceptation concernant l'éolien.
- O Ce dispositif constituera une série référence depuis la mise en place de la BEL (2016) jusqu'à la fin de ICE en juin 2021.

#### 2.4 Convention de partenariat avec Morbihan Energies

Dépôt candidature CTE îles 56. Cette candidature n'a pas été retenue, seule celle de l'AIP en direct a été retenue pour les Zones Non Interconnectées (Ouessant Sein Molène) sur la thématique énergie (voir ci-après).

Dépôt candidature Territoires d'innovation de grande Ambition TIGA : l'AIP s'est associée à Morbihan Energies sur la thématique de la mobilité durable concernant la partie îles. Cette candidature a finalement été retenue en 2019 et devrait voir les premiers développements concrets en 2020.

Dépôt d'une candidature conjointe AIP-Morbihan Energies à l'Appel à projets SMILE SMARTGRIDS « Boucles locales d'autoconsommation collectives » : 6 communes insulaires ont répondu favorablement à un projet de mise en place de solaire photovoltaïque en autoconsommation sur un de leur bâtiment : Houat, île d'Arz, îles aux Moines, Bangor, Sauzon, Locmaria.

La candidature n'a pas été retenue mais deux projets (île d'Arz et île aux Moines) bénéficieront d'un financement via le Pays de Vannes.

#### 2.5 Rénov'îles : ZNI Sein, Ouessant, Molène

Programme de rénovation énergétique des bâtiments : depuis la fin du Programme d'Intérêt Général (PIG) fin 2017, un nouveau programme basé sur la revente des CEE (Certificats d'Economie d'Energie) par EDF est mis en place grâce à la spécificité des ZNI. Il prévoit le soutien financier d'EDF SEI, AIP étant opérateur, pour l'accompagnement des travaux d'économies d'énergie. Ce programme concerne la rénovation de tous types de bâtiments : habitations privées, bâtiments publics, ateliers et commerces.

La chargée de mission AIP a assuré des permanences régulières sur les 3 îles pour informer les habitants et apporter une aide au montage des dossiers. Pour l'année 2019, 40 projets (5 sur Sein, 14 sur Molène et 21 sur Ouessant ont été réalisés) 35 sont validés. Ces résultats dépassent nettement les objectifs fixés dans la convention EDF SEI-AIP (30-40 dossiers/an).

Près de 110 000 € de subventions ont ainsi pu être versées.

Ces aides sont en théorie cumulables avec les aides ANAH. Cependant celles-ci n'ont pu être mobilisées en raison du refus de prise en charge des dossiers par les prestataires sélectionnés par l'ANAH (SOLIHA et Citémétrie) sans qui les dossiers ne peuvent être constitués dans le Finistère.

## 2.6 Dépôt candidature AMI Région Bretagne ADEME Energie citoyenne

La Région Bretagne en association avec l'ADEME a lancé un appel à manifestation d'intérêt : « Mobilisation et participation des citoyens dans les démarches de transition écologique et énergétique »

Deux propositions ont été soumises par l'AIP :

- L'une pour les îles bretonnes connectées,
- L'autre pour les îles non interconnectées

Chacune associait les syndicats d'énergie des départements concernés. Finalement, aucune candidature n'a été retenue. Depuis la fin de la BEL en 2018, les dispositifs régionaux de soutien



à la transition énergétique n'ont pu être mobilisés. Les contacts avec les services sont toujours en cours.

#### 2.7 Gestion des déchets :

- Restitution de l'étude Déchets sur les îles bretonnes par le groupement INOVADIA SAFI – ATECSOL : l'étude a été réalisée en 2018 mais finalement restituée en février 2019 à Belle-Île, avant le Conseil d'administration. De nombreux éléments ont été intégrés dans le plan déchet régional.
- Les résultats de cette étude ont fait l'objet d'un envoi commun Région Bretagne- AIP aux communes et intercommunalités concernées. Sans remarques reçues de la part des communes, ces propositions constituent la base des projets subventionnables par la Région Bretagne durant la validité du plan déchets (à compter de 2019 jusqu'en 2025 extension 2031)
- Coopération franco-québécoise, la thématique portait cette année sur la thématique déchets. Voir détails sur projet coop franco-québécoise ci-après.

## 2.8 Dernières consultations Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE)

L'AIP a été associée en 2018, avec ses partenaires de la transition énergétique pour participer à l'élaboration de la PPE des îles du Ponant qui porte sur les Zones Non Interconnectées (Sein, Ouessant, Molène, Chausey). Fin 2019, une actualisation des données était sollicitée par la Direction Energie Climat du Ministère en charge de la transition énergétique. Les données ont été actualisées ainsi que des précisions apportées pour Chausey suite aux demandes du Syndicat Départemental d'énergies de La Manche. La PPE devrait finalement être approuvée suite à une dernière consultation publique début 2020.

## 2.9 Secrétariat Européen pour la transition énergétique des îles européennes

En 2018, l'AIP a validé le principe d'adhérer à la FEDARENE (fédération européenne des agences de l'énergie) qui instituait en son sein une commission des îles. Un des projets consistait à soumettre une proposition jointe pour répondre à un appel à manifestation d'intérêt de l'UE pour la mise en place d'un secrétariat d'assistance à la transition énergétique des îles européennes.

FEDARENE n'a pas obtenu cette mission, elle a été remportée par un consortium de communautés réunies au sein de « Climate Alliance/Covenant of mayors » (alliance des maires) pour le climat. Finalement, le secrétariat pour l'énergie propre sur les îles de l'UE a sollicité l'AIP pour assurer son relais sur les îles du Ponant. Après examen par le bureau de l'AIP en aout 2019, il a été proposé de répondre à minima à la sollicitation suivant les moyens mobilisables par l'AIP. Cette action a démarré fin 2019, elle se terminera en juin 2020, date à laquelle l'UE décidera de la suite à donner.

#### 2.10 Contrat de Transition Ecologique (CTE)

L'AIP a déposé une candidature CTE pour les trois îles non interconnectées Sein, Molène et Ouessant : Cette candidature a été retenue par l'Etat sur la thématique énergie. 12 fiches actions ont été validées.

La définition des 12 actions du CTE a pu être réalisée et présentée au service CTE du Ministère de la transition écologique et solidaire dès fin novembre. Une des particularités du CTE est l'absence de financements dédiés, en revanche il assure une meilleure visibilité auprès des dispositifs de financement en place. Les porteurs d'actions sont l'AIP, la Mairie d'Ouessant, le

SDEF, EDF SEI, et AKUO. Les actions concernent divers domaines de l'énergie et des déchets : production d'énergie renouvelable, accompagnement des usagers, mobilité électrique, ...

L'AIP a été représentée à Paris le 7 février 2020 par Dominique SALVERT, lors des journées de lancement du CTE, s'en est suivie une invitation du Sous-Préfet de Brest qui est l'opérateur référent pour le CTE.

## 3 Suivi contrat de partenariat Etat - Région Bretagne- îles du Ponant

#### 3.1 Etat des consommations de crédits

En 2019, 3 comités de programmation se sont tenus en 2019 : le 8 mars à Lorient, le 28 juin à Quimper et le 8 novembre à Lorient. A l'issue de ce CUP, l'ensemble des crédits Etat (FNADT) et Région Bretagne (politique territoriale) étaient affectés.

Lors du dernier CUP, il a été possible de rééquilibrer les crédits entre les différents axes, que ce soit pour l'Etat ou pour la Région Bretagne. Ceci a permis de répondre à l'ensemble des projets déposés lors du dernier CUP. Une interrogation subsiste cependant concernant les crédits du département du Finistère, ne pouvant lors du CUP préciser les montants octroyés au titre du Contrat.

Le contrat est virtuellement soldé sous réserve de la réalisation de tous les projets validés en CUP. Un prochain CUP en 2020 aura, le cas échéant, à trancher sur les éventuels reliquats et à présenter les premiers éléments de négociation pour un futur contrat 2021-2027.

## 3.2 Accompagnement des maîtres d'ouvrage pour le dépôt des fiches projets/constitution des dossiers de financement Etat FNADT – territorial Région

En 2019, 29 projets ont été validés en CUP, avec ci-dessous, les montants octroyés au titre de l'Etat, de la Région, et du département 29.

2019	ETAT	REGION	CD 29	TOTAL
11 projets Axe 1	783 425,00 €	904 373,00 €	60 561,00 €	1 748 359,00 €
8 projets Axe 2	217 402,00 €	443 636,00 €	18 000,00 €	679 038,00 €
10 projets Axe 3	146 467,00 €	440 186,00 €	63 865,00 €	650 518,00 €
Axe 4	- €	- €	- €	- €
Total	1 147 294,00 €	1 788 195,00 €	142 426,00 €	3 077 915,00 €

#### Récapitulatif total 2015- 2019

Contrat	ETAT	REGION	CD 29	TOTAL
Axe 1	1 071 339,00 €	1 796 168,00€	89 020,00 €	2 956 527,00 €
Axe 2	634 450,50 €	1 371 676,00€	195 000,00€	2 201 126,50 €
Axe 3	622 601,00 €	1 072 156,00€	272 239,00€	1 966 996,00 €
Axe 4	1 639 810,00 €	1 060 000,00€	209 400,00 €	2 909 210,00 €
Total Subvention	4 000 000,00 €	5 300 000,00 €	1 000 000,00 €	10 300 000,00 €
Solde	- €	- €	234 341,00 €	

96 projets ont été validés sur l'ensemble du contrat.

## 3.2 Identification des soutiens potentiels des politiques sectorielles régionales aux projets des îles

- Aiguillage des maîtres d'ouvrage vers les services de la région.
   Services économique, tourisme, culture agriculture etc...
- o Suivi des appels à projets ex AMI participation citoyenne transition énergétique...

#### 3.3 Ingénierie prospective 2019

- o Soutien aux engagements de la Breizh cop des îles et de l'AIP
- o Diagnostic de l'état des invasions biologiques et des usages des pesticides sur les îles bretonnes (préparation de l'actions biodiversité du Life Breizh'hin).
- o Analyse juridique du droit positif en matière d'équipement de récupération d'eau de pluie (préparation de l'action eau du programme life Breizh'hin).

La validation du contenu de l'action a été actée lors du CUP du 28 juin 2019 à Quimper. La convention financière n'a été obtenue qu'en décembre 2019, les actions engagées en 2019 n'ont pu être définitivement réalisées que début 2020.

### 4 Autres partenariats/actions

#### 4.1 Conservatoire du Littoral

Suivi des programmes insulaires du Conservatoire du littoral, établissement public de l'Etat. Une Nouvelle Convention conclue pour 3 ans entre en action dès 2019. Elle a permis d'identifier des projets insulaires en partenariat avec les communes (ex : phare de l'île de Sein) et de fluidifier certains projets insulaires (ex dératisation sur les îles de Sein et Hœdic).

### 4.2 Accord de programmation Agence de l'Eau Loire Bretagne

L'assistance 2018 à l'accord de programmation 2016-2018 dans le cadre du Xème programme de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a dressé un bilan des actions réalisées et non réalisées dans le cadre de cet accord. Le XIème programme s'avère nettement plus restreint en termes d'actions potentiellement finançables sur les îles. Plusieurs réunions ont eu lieu avec les équipes de l'AELB, mais n'ont pas permis de faire coïncider les besoins identifiés sur les îles avec les lignes et modalités d'action du XIème programme. Par exemple, la gestion des zones humides n'est plus financée, seule leur restauration peut être prise en compte.

#### 4.3 Contrat local de Santé - BOOSTERR

Le programme déposé en 2018 a été validé en 2019 par la Région Bretagne. Les actions d'enquête ont été réalisées au cours du second semestre 2019 :

- Remise d'un questionnaire à l'ensemble des mairies et à la CCBI pour Belle-Île et rassemblement des données
- La compilation des données et la mise en place d'un espace dédié à la santé sur le site internet seront finalisés début 2020.

Nouveau programme 2019 appel à manifestation d'intérêt BoosTerr

Le programme présenté a été validé, il prévoit 2 volets :

 Un soutien à la mise en place du projet : « ASSOCIATION POUR LA PERMANENCE EN SANTE ET DU MAINTIEN A DOMICILE SUR LES ÎLES BRETONNES ». Il intéresse dans



un premier temps les îles du Morbihan et doit porter sur l'emploi de personnel de santé (ex : infirmier d'Hœdic). A l'avenir, il pourrait aussi s'étendre aux îles des autres départements bretons. Il est porté par un consortium d'acteurs de la santé et plus particulièrement la Mutualité Française 56-29.

• Une quantification des besoins de transports des personnels de santé sur les îles bretonnes. Cette quantification permettra de fournir des données à la Région Bretagne pour mieux intégrer cette problématique à l'occasion du renouvellement de la DSP transport à venir prochainement.

## 4.4 Convention de partenariat Mutuelle SOLIMUT Centre Océan

En 2019, la convention de partenariat avec Solimut a été renouvelée. Elle a permis d'organiser lors du festival des insulaires :

O Une permanence de Solimut aux côtés des lles du Ponant au Festival des Insulaires 2019 avec la présence d'un opticien.

 Le soutien à la participation au festival des Insulaires d'une délégation de Saint Pierre et Miquelon

## 4.5 Accompagnement de l'organisation des débats du festival des insulaires 2019

- Accompagnement du choix des thématiques, recherche des intervenants, participation aux débats des trois ateliers :
  - À la découverte de l'île de Batz. D'hier à aujourd'hui pour préparer l'avenir
  - La mobilité sur les îles, quels enjeux, quelles solutions ?
  - Comment attirer et maintenir une population active sur les îles. Témoignages et perspectives.
- o Participation au village du festival, stand AIP, cette année l'accent a été mis sur les actions renforcement du réseau des îles du Ponant avec la délivrance du Passeport des îles.

Accompagnement du partenaire SOLIMUT avec accueil de la délégation de Saint Pierre et Miquelon

## 4.6 Coopération franco-québécoise

La candidature de l'AIP et du CERMIM (centre d'étude et recherche sur les milieux insulaires et maritimes des îles de la Madeleine) a été validée par les instances de la coopération Franco-Québécoise. Le thème de l'échange sur les déchets a été validé. La visite d'une délégation des îles de la Madeleine a été perturbée par l'ouragan Dorian qui a fini sa course aux îles de la Madeleine, certains participants ayant été retenus pour administrer la prise en compte des dégâts. La délégation de 5 personnes a été reçue du 22 au 26 septembre. Après avoir rencontré les élus et techniciens des îles du Ponant présents à l'île de Batz, les deux délégations se sont rendues à Belle-Île, où a eu lieu le séminaire de travail et les visites de terrain. Une session de travail a pu avoir lieu ensuite avec le PNRA et le PNMI autour des actions en mer et dans la réserve Man & Biosphère de l'Iroise. La visite s'est achevée, sur le chemin du retour par la plate-forme pilote de Kerval (Ploufragan côtes d'Armor) avec la présentation du plan déchets bretons et la visite de l'ensemble de la chaine de tri et valorisation de kerval ainsi que le réacteur de pyrogazéification Naoden.

## 4.7 Réseau Européen ESIN

L'activité du réseau a été suivie toute l'année lors des réunions mensuelles, malheureusement l'AIP n'a pas pu être représentée à l'assemblée générale sur l'île de Hven (Suède) en raison des dates empiétant sur celles du festival des insulaires et de la visite de la délégation des îles de la Madeleine.

Un échange plus poussé a pu cependant avoir lieu avec plusieurs membres du CA d'ESIN à l'occasion de la semaine européenne de l'énergie renouvelable les 18 – 19 juin à Bruxelles.

#### 4.8 Conférence des Régions périphériques maritimes CRPM

Invitation et participation à la conférence annuelle de la Commission des îles à Corfou du 20 au 23 mars 2019. L'état d'avancement de la transition énergétique sur les îles du Ponant a pu être exposée, de nombreux contacts ont pu être créés et l'intérêt d'un protocole d'entente AIP-CRPM discuté.

Une participation à l'événement organisé par la CRPM à l'occasion de la semaine européenne de l'énergie renouvelable le 18 juin 2019 a aussi mis en valeur la situation des îles du Ponant en termes de transition énergétique.

Le secrétaire exécutif de la commission îles M. Giuseppe Sciacca est venu présenter la structure et le projet de protocole d'entente lors du CA du 19 septembre à l'île de Batz.

## 5 <u>Activités génériques de l'AIP / veille et soutien aux Collectivités / suivi des politiques globales / autres actions</u>

## 5.1 Suivi des partenariats et programmes avec le département du Morbihan

Tableau récapitulatif depuis 2015 et mise à jour du tableau 2019 (jusqu'au CUP de novembre)

Nbre de projets 56 présentés	Total investi	Invest part 56	Montant CD 56
Total 27/59 avec part CD56	22 487 447	17 158 315	2 269 785

#### 2019

Nbre projet 56 présentés	Total investi	Invest part 56	Montant CD 56
Total 8/19 en 2019 avec part CD56	9 191 084	6 854 680	1 073 306

## 5.2 Veille juridique évolution des compétences et dispositifs de soutien aux territoires

- Veille fiscalité et dotations Etat des communes (Sein, Molène) et Dotation communale d'insularité Observatoire des dotations communales: Prestation Ressources Consultant Finances
- Veille et contacts PNRA PNRGM PNMI

Suivi du programme INTERREG BCHT (Bio-Cultural Heritage Tourism) sur les îles de Sein Ouessant et Molène en partenariat avec le parc naturel marin d'Iroise en lien avec nos partenaires du tourisme notamment dans le cadre du projet Ouessant site d'exception.

## 5.3 Organisation de deux conseils d'administration et bureau

•	le 29 mars	CA	Bangor – Belle-île
•	le 7 août	Bureau	Quimper
•	le 19 Septembre	CA	île de Batz

5.4 Evènement lles 2019 : Cet évènement organisé en Partenariat avec la Fondation de France, l'UBO et AIP comprenait :

- **D'une part les ateliers participatifs et collaboratifs** "Vivre dans les îles" à Ouessant les 14, 15 et 16 octobre 2019.

Les thèmes qui y ont été abordés :

- Habiter : Vies et quotidiens insulaires
- Relier : Mise en réseau des îles
- Protéger : Nature et environnements insulaires
- Innover : Initiatives et développement dans les îles
- Créer : Les îles à travers le prisme des arts, des médias et de la médiation scientifique
- D'autre part un colloque universitaire et des événements culturels à Brest du 16 au 20 octobre et des visites des îles de Sein, Molène et Ouessant le 21

A l'issue de ces événements, réunissant chercheurs, membres de la société civile et élus, un manifeste des îles est en cours de finalisation. Il pourra servir de « boîte à idées » pour des propositions d'amélioration de la situation des îles et des communautés qui y vivent.

## 5.5 Rencontre à l'Assemblée Nationale et les élus ont été reçus au Sénat les 27 et 28 novembre 2019.

Les thèmes suivants ont été abordés :

Session 1 - Habiter et vivre dans les îles Pr. Louis BRIGAND, Chercheur -- Didier LE GAC

Travailler et vivre dans les îles, les recherches nourrissent les collectivités pour trouver des solutions innovantes répondant aux enjeux du maintien des communautés insulaires : logement, économie, services et culture.

Session 2 - Territoires et ressources M. Denis BREDIN Directeur AIP – Jimmy PAHUN

Sur un territoire fini, les ressources naturelles (foncier, paysage, biodiversité) doivent être préservées pour elles-mêmes mais aussi pour les activités qu'elles permettent (tourisme, pêche, agriculture...)

Session 3 - Enjeux finances communales MM. Yann Le MEUR RCF - Gwendal ROUILLARD

En plus des résidents à l'année, le tourisme crée des pics de fréquentation qui obligent les collectivités des îles à dimensionner en fonction. Ceci impacte besoins et ressources et conduit à une forte vigilance.

Xxxxxxxx

#### 2.2 Exécution du budget 2019 - (cf. document joint au dossier)

Le compte de résultat montre un déficit de - 53 824 €. Le budget a légèrement dépassé le prévisionnel. Plusieurs explications au résultat : maintien élevé des dépenses salariales : tuilage pour anticipation du départ d'Armelle Houzé, moindres recettes sur les activités tourisme, année charnière entre destination île de la Région Bretagne et univers transversal, observatoire des dotations communales pris en charge 100% sur fonds propres, déplacements plus importants que programmés, rencontres Assemblée Nationale, Sénat...



#### III – Projets 2020

#### 3.1 Projet de Budget 2020

Le budget 2020 s'équilibre à 457 405 €. Les grandes lignes concèrnent pour : Il ne prend pas en compte les possibilités du programme LIFE, la décision n'ayant pas encore été prise par la Région.

- Les dépenses :
- . stabilité des frais de gestion,
- . légère augmentation des frais de déplacement et de Conseil dû aux élections qui vont nécessiter un Conseil d'Administration supplémentaire.
- . stabilité des frais de personnels avec le départ d'Armelle HOUZE et un renfort temporaire pour la communication administration pour une durée de 9 mois.
- . Les autres dépenses sont en lien avec les actions évoquées dans la présentation du programme 2020.
- Les recettes :
- . les participations des Communes et des Régions sont sans changement. La participation de 100 000 € de la Région Bretagne est la dernière du Contrat qui s'achève en 2020. S'y ajoute l'Ingénierie prospective à hauteur de 25 000 €. Et enfin 14 000 € de l'ingénierie prospective de 2019 dont les actions vont être réalisées en 2020, la convention financière n'ayant été reçue qu'en début décembre 2019.
- . Les autres recettes sont liées aux diverses actions : TIGA en lien avec Morbihan Energie, la convention avec la Commune de Molène pour le dispositif photovoltaïque du Ledenez, le programme RENOV'ÎLES, la coopération Franco-Québécoise, la prestation ICE du SDEF, le Contrat avec le secrétariat aux îles de l'union européenne, le financement dans le cadre du Tourisme avec les Univers Transversaux, la fin de l'ESS, la convention avec le conservatoire du Littoral, les programme BOOS'TERR de la Région, les encarts publicitaires du journal des îles, et le mécénat Solimut.

#### 3.2 Programme d'actions

Le projet de programme d'actions 2020 figurant au dossier est repris ci-dessous avec les compléments d'information apportées en séance :

#### 1 Actions économiques

#### 1.1 Accompagnement des demandes économiques.

Chaque année, divers acteurs insulaires ou non insulaires (particuliers, collectivités, associations), interrogent l'AIP sur divers sujets. La création de Savoir faire des îles du Ponant, permettra d'aiguiller les acteurs économiques vers son dispositif d'appui aux créateurs d'activité économique.

Les questions relevant du domaine des collectivités continueront d'être traitées en direct par l'AIP.

Complément apporté en séance : Charlotte COURANT est désormais à 50% sur la nouvelle structure SAFIP et reste à 50% à l'AIP sur la compétence économique et tourisme.

#### 1.2 Tourisme



Formellement, l'activité destination touristique avec la région Bretagne, aussi dénommée Univers des îles, s'est arrêtée en 2018. La poursuite des actions (journal – passeport – réunion des OT) s'est poursuivie en 2019 pour l'ensemble des îles par glissement budgétaire depuis l'année précédente. En 2020, ceci n'est plus possible, les actions ne peuvent être financées seulement sur les ressources propres de l'AIP. Le nouveau dispositif doit prendre le relais.

### Univers transversaux Région Bretagne

Une convention pluriannuelle de 3 ans, est prévue dès le début de cette année dans le cadre du dispositif Univers transversaux de la Région Bretagne et de sa « feuille de route îles ». La Région Bretagne ne prévoit pas de financer les actions sur des îles non bretonnes mais accepte la démarche de l'AIP de les y associer, comme cela a pu être le cas lors des années précédentes.

Cette convention prévoit un programme d'actions pilotées par l'AIP ou auxquelles l'AIP participe, avec des dispositions financières.

Ambition du programme: Faire des îles des territoires exemplaires de la gestion des ressources locales, du respect de l'environnement insulaire et d'un tourisme équilibré tout au long de l'année.

3 axes strategiques ont été définis, et transcrits dans un plan d'action sur 3 ans (2020-2022)

- Axe 1: mieux adapter l'accueil des visiteurs à l'acceptabilité de chaque île, en favorisant les actions visant à équilibrer les flux touristiques entre les 12 îles bretonnes, suivant leurs capacités d'accueil (transport, hébergement, restauration/alimentation, activités etc.) et en anticipant les périodes de flux important notamment en matière d'information des visiteurs et de transport.
- Axe 2 : mieux étaler la fréquentation touristique dans le temps, en favorisant les actions visant à maîtriser les flux touristiques en cœur de saison (juillet et août) et à développer la fréquentation sur les bords (avril, mai, juin, septembre) et le hors saison (vacances scolaires, ponts et weekends fériés d'octobre à mars).
- Axe 3 : tendre vers une intégration renforcée du tourisme aux autres activités de l'île, en favorisant une consommation touristique de biens et services soucieuse des ressources locales (eau, électricité, nourriture, paysages, biodiversité...), du respect de la vie des îliens (desserte maritime des îles, priorité aux activités courantes des habitants) et de la valorisation juste des produits et services du territoire (économie circulaire et productions locales).

**Convention Région Bretagne - AIP** La Région Bretagne prévoit de confier diverses actions à l'AIP avec une contribution financière de 50%.

Partenaires : CRT, CDT, Destinations, OT, OTB...

Parmi les actions et activités qui perdurent, citons :

- La réunion annuelle des OT
- La parution du journal des îles du Ponant
- Le passeport des îles
- La diffusion des outils cartographiques : possibilité de commande groupée de cartes dépliants et remises à jour
- Le soutien aux sites d'exception.



- Une définition d'une ligne éditoriale précisant les messages de communication adaptés aux îles et repris par les divers organismes (CRT, CDT ...)

Complément apporté en séance : demande de plus de transversalité avec les services régionaux notamment au niveau des transports.

**Décision CA:** acte la mise en place d'une convention pluriannuelle et valide le programme d'actions et ses dispositions financières.

#### Sites d'exception

- Belle île : celui -ci entre dans sa phase opérationnelle avec des dispositions financières pour l'île concernée.
- Ouessant : Celui- ci sera relancé et entrera dans sa phase opérationnelle avec des dispositions financières pour l'île concernée
- Nouvelle Candidature attendue par la Région : Bréhat qui devrait pouvoir être actée rapidement et ainsi entrer dans sa phase opérationnelle avec des dispositions financières dès 2020.

**Décision CA** : soutien du renouvellement de candidature de Ouessant et de la nouvelle candidature de Bréhat.

#### 1.3 Economie Sociale et Solidaire – Fondation de France

Le travail sur l'économie sociale et solidaire sur les îles du Ponant entre dans sa phase ultime.

Les données obtenues feront l'objet d'une mise en forme pour une diffusion auprès de la Fondation de France ainsi que des participants. Par ailleurs, une ou plusieurs publications à caractère scientifique seront proposées.

Elles permettront par exemple de préciser la typologie des projets à proposer lors du prochain contrat de partenariat Etat - Région Bretagne - îles pour que les collectivités puissent soutenir les acteurs de l'ESS sur leurs îles.

Afin d'intégrer les données et enseignements obtenus en 2019 dans les rédactions finales, une extension de programme a été demandée, et obtenue, auprès de la Fondation de France, sans modification budgétaire. Les derniers éléments du projet (rapport final et publications) seront donc fournis pour le 30 juin 2020.

#### 5 Actions énergie-déchets et ressources des îles

5.1 Sensibilisation des usagers et Soutien aux initiatives de transition énergétique sur les îles.

En 2019, l'AIP avait répondu sans succès à deux appels à Manifestation d'intérêt de la Région Bretagne et de l'ADEME : l'un sur les ZNI, l'autre sur les îles bretonnes connectées.

Un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt doit être lancé dans les prochaines semaines par la Région Bretagne.

La proposition pour cet AMI est de reprendre les éléments des deux dossiers déposés en 2019 soit un dossier ZNI et un dossier îles raccordées.

La thématique principale en serait l'énergie mais aussi, en lien avec cette problématique les aspects liés à la mobilité vertueuse (Véhicules électriques, autopartage, transports terrestres propres).

Décision CA proposée : autorise le Président à déposer les dossiers de candidature à cet AMI dès lors qu'ils sont compatibles avec les disponibilités budgétaires.

#### 5.2 CTE ZNI du Finistère :

Les 12 actions du CTE sont validées. Elles sont portées pour certaines par l'AIP pour d'autres par AKUO, EDF SEI, le SDEF, la mairie d'Ouessant.

La signature du contrat doit intervenir dans les mois qui viennent (avril ou mai) la Ministre Mme Emmanuelle WARGON a fait part de son souhait de signer lors d'un de ses déplacements.

Une partie des financements restent à mobiliser. L'Etat n'apportant pour le moment des financements que sur quelques projets d'investissement via l'ADEME au niveau national (ex projet « phare » d'AKUO Energie).

Les actions pilotées par l'AIP:

- Accompagnement des habitants dans la transition énergétique des îles de la mer d'Iroise avec Sensibilisation et accompagnement des habitants dans les projets de mobilité durable et le développement des énergies renouvelables.
- Sensibilisation des usagers sur la prévention déchets pour leur donner les clés pour réduire leur production de déchets à la source.
- Efficacité énergétique sur les îles de la mer d'Iroise : poursuite et mise en place d'actions visant à réduire les consommations d'énergie dans le patrimoine bâti des trois îles. (Rénov'îles)

**Décision CA proposée**: Autorise le Président à signer le contrat et le cas échéant les conventions financières qui correspondent.

#### 5.3 Programme Interreg ICE - SDEF

Le programme d'enquêtes sur la perception des énergies doit se terminer en 2020, pour un programme qui s'achèvera en 2021. Une partie de ses actions contribue à l'action de sensibilisation des usagers inscrite dans le CTE.

## 5.4 Convention de partenariat avec Morbihan Energies

Dans le cadre du projet Territoires d'innovation de grande Ambition TIGA : Une action de sensibilisation et d'analyse de la perception des usagers doit être conduite par l'AIP dès 2020 et se poursuivra en 2021 et 2022.

**Décision CA proposée** : autorise le Président à signer la convention financière relative à ce programme avec Morbihan énergie.

## 2.5 Programme Rénov'îles Sein Ouessant Molène

Le programme Rénov'iles de soutien technique et financier aux travaux d'économies d'énergie sur Sein, Molène et Ouessant se poursuit en 2020, conformément à la convention EDF SEI – AIP.

La chargée de mission assurera des permanences régulières sur les 3 îles (environ 1 fois par mois sur Ouessant et 1 fois tous les 2/3 mois selon les besoins sur Molène et Sein).

## 2.6 Projet Breizh'hin: Life Région Bretagne adaptation au changement climatique

Sur les quatre thématiques proposées, deux ont été retenues :

La gestion de la ressource en eau sur les îles en insularité hydrique (Houat, Hœdic, Belleîle, Groix, Sein, Molène et Ouessant.

La lutte contre mes espèces invasives sur la totalité des îles bretonnes Le programme prévoit trois types d'action sur une durée de 4 années :

Un volet de sensibilisation animation sur les deux thématiques

Un volet distribution de kits de récupération d'eau de pluie et de restauration de citernes Un volet d'opération de luttes contre les invasives animales (Rats, Chats, Ragondins, frelons...) et végétales (espèces invasives avérées ; liste conservatoire botanique national de Brest).

Complément apporté en séance : Demander une participation financière au transport au bénéficiaire.

**Décision CA**: autorise le Président à déposer les dossiers. Si l'UE accepte le projet Life, il sera représenté en détail lors d'un prochain CA qui en définira plus précisément les modalités financières et l'agenda de réalisation.

#### 2.7 Appel à projets Fondation de France :

Divers appels à projets Fondation de France sont parus ou d'autres sont à paraître.

• La transition écologique ici et ensemble ; date limite de réponse : 7 avril

La thématique correspond aux projets de sensibilisation et d'action en matière de transition énergétique sur les îles. Il est proposé de soumettre deux dossiers liés à la transition énergétique :

- L'un pour les îles non raccordées au réseau national électrique
- L'autre pour les îles raccordées

L'accompagnement des projets énergie renouvelable et mobilité vertueuse seront au cœur des propositions.

**Décision CA**: autorise le Président à déposer deux candidatures correspondant aux thématiques ci-dessus proposées.

Transitions alimentaires et agro-écologiques ; date limite de réponse : 13 mai.

Cet appel à projet est publié depuis le 14 février, il nécessite un partenariat avec diverses structures et un volet recherche. Une analyse plus approfondie des possibilités de candidature et de recherche partenariale pourrait être envisagée.



A ce stade, il n'est pas envisagé de déposer une candidature.

#### 2.8 Secrétariat Européen pour la transition énergétique des îles européennes

L'AIP a été retenu par le secrétariat pour la transition énergétique des îles mise en place par le consortium « Climate Alliance/Covenant of mayors » (alliance des maires) pour le climat. La majorité des actions se déroulent au premier semestre 2020 puisqu'au-delà de mai, l'UE décidera quelle forme et quels moyens elle donnera à ce secrétariat.

Actuellement, en plus de la diffusion d'information aux îles, deux activités sont demandées principalement :

La promotion du soutien à l'engagement

A ce jour, le SDEF et SABELLA ont souhaité s'engager. Il s'agit d'un engagement moral n'ayant aucune implication financière.

• La promotion de la mise en place d'un agenda de transition énergétique pour chaque île.

Ce programme de transition énergétique correspond à ce qui a été mis en place sur les îles de Sein, Ouessant et Molène depuis 2015. Il est en place sur les trois îles, mais avec un format spécifique et des procédures normées. A ce jour, l'effort administratif demandé par île, sans garantie de retour concret pour les projets des îles ne permet pas à l'équipe de l'AIP de mesurer l'intérêt de la démarche.

#### Décision CA: autorise le Président à signer l'engagement.

#### 2.9 Veille sur appels à projets énergie

EX: voir projets Fondation de France et CTE:

Cette activité de veille fait partie intégrante des missions de la chargée de mission énergie déchets.

## 3 Suivi contrat de partenariat Etat - Région Bretagne- îles du Ponant

#### 3.1 Etat des consommations de crédits, fin du contrat en cours.

En 2020, Un comité de programmation est prévu, il aura pour fonction de réattribuer les reliquats. Virtuellement, les capacités budgétaires du contrat 2014-2020 étaient à zéro. Cependant, au moins un projet a été abandonné depuis (chambre funéraire de l'île de Batz) et rend une disponibilité de 46 110 € de crédits Région (à noter une perte de 76 850 € de crédits FNADT), à redistribuer, selon des règles à caler avec la Région Bretagne.

Il est possible que d'autres projets puissent être abandonnés durant le premier semestre 2020. Auquel cas, une redistribution sera possible pour les crédits Région ou Etat si les engagements n'ont pas eu lieu.

Complément apporté en séance : Vigilance sur l'abandon de projets, les crédits ne sont pas récupérés auprès de l'Etat.

#### 3.2 Bilan du Contrat :

Un bilan d'exécution du contrat est prévu avec une analyse détaillée des actions réalisées par fiche et des indicateurs de réalisation.



#### 3.3 Négociation du nouveau contrat

Une remise à niveau du diagnostic des îles sera conduite. Elle permettra d'affiner les enjeux et actions nécessaires pour le maintien des communautés insulaires.

Un inventaire des projets des îles et une négociation avec les services du SGAR Bretagne et de la Région Bretagne seront conduits au second trimestre et devraient aboutir fin 2020 à un nouveau contrat de partenariat.

Ce sera un des axes majeurs de l'action de l'AIP en 2020.

Une stagiaire (Science Po Rennes) apportera un renfort sur ce sujet à partir de mars 2020 jusqu'en août.

## 3.4 Identification des soutiens potentiels des politiques sectorielles régionales aux projets des îles

En plus des politiques territoriales, d'autres aides ou soutiens sectoriels peuvent être mobilisés.

## 3.5 Identification des soutiens potentiels des politiques sectorielles départementales aux projets des îles

Il s'agit d'aiguiller les maîtres d'ouvrage vers les services des départements ; ceci vaut plus particulièrement pour le département du Morbihan avec son programme de solidarité territoriale.

Pour les départements du Finistère et des Côtes d'Armor, ceux-ci étant signataires du contrat de partenariat, et si cette intégration est maintenue, ils seront analysés dans ce cadre.

#### 3.6 Ingénierie prospective 2020

Précisions sur l'ingénierie 2019 : la convention financière n'a été obtenue qu'en décembre 2019, les actions engagées en 2019 n'ont pu être définitivement réalisées que début 2020

Proposition : expertise sur les organismes de foncier solidaire

Le logement des actifs résidents permanents sur les îles reste un défi, face à la pression foncière en grande partie due à l'attractivité des îles et aux achats des résidents secondaires, aux nécessités de protections fortes des sites naturels et paysages, la pénurie de logement reste un facteur limitant pour de nombreux actifs. Depuis de nombreuses années, plusieurs dispositifs ont été expérimentés dont des programmes d'accession à la propriété. Malheureusement aux termes des clauses s'assurant du caractère de résidence principale, la transformation en résidence secondaire semble souvent inéluctable. Un nouveau dispositif dissociant propriété du foncier et du bâti est maintenant possible avec les organismes de foncier solidaire. Une telle disposition est-elle transposable aux îles du Ponant.

- Un OFS inter-îles ?
- Une association avec un OFS voisin (ex AQTA) ?
- La dissociation du foncier est-elle possible sur une propriété communale ? avec la même efficacité ?
- L'habitat partagé peut-il être une solution ?
- o Autres propositions : peut-être en lien avec la préparation du projet de loi 3D ?

Complément apporté en séance : Elargir le thème sur les outils possibles à mettre en place en matière de logement et plus particulièrement à destination des actifs.

#### 4 Autres partenariats/actions



#### 4.1 Conservatoire du Littoral

Suivi des programmes insulaires du Conservatoire du littoral, établissement public de l'Etat.

Une Nouvelle Convention conclue pour 3 ans entre en 2020 dans sa deuxième année. Elle permettra cette année de préciser les projets du Conservatoire du Littoral à venir dans le cadre du futur contrat de partenariat et d'apporter une visibilité sur les co-financements provenant du Conservatoire du littoral.

## 4.2 Accord de programmation Agence de l'Eau Loire Bretagne

Un nouvel accord de programmation est toujours d'actualité, une rencontre avec le directeur de l'AELB a permis de préciser le calendrier. L'accord sera à valider après les municipales.

Le contenu est lui toujours en discussion. A minima, le déplafonnement de 40% des investissements insulaires paraît accessible.

Un des enjeux est de préciser ce que le CA de l'Agence peut attribuer aux îles en dérogation du XIème programme. Le fait que par définition les îles sont hors des bassins versants, elles ne bénéficient pas des modalités d'aides liées à ces unités.

L'accord qui intéresse 13 îles (les 12 îles bretonnes + l'île d'Yeu), sera soumis à l'approbation d'un prochain CA.

#### 4.3 Activités Santé sur les îles

#### 4.3.1 - BOOSTERR

Le programme lancé en 2019 par la Région Bretagne et les actions d'enquête ont été réalisées au cours du second semestre 2019 :

- Remise d'un questionnaire à l'ensemble des mairies et à la CCBI pour Belle-Île et rassemblement des données
- La compilation des données et la mise en place d'un espace dédié à la santé sur le site internet sont en cours de finalisation ce début 2020.
- « L'ASSOCIATION POUR LA PERMANENCE EN SANTE ET DU MAINTIEN A DOMICILE SUR LES ÎLES BRETONNES ». L'association est créée, l'AIP en est membre, ce dossier sera à suivre sur l'année 2020. Le projet BoosTerr sera soldé dès réception du rapport d'activité de la mutualité française décrivant la mise en place de l'association.
- Une quantification des besoins de transports des personnels de santé sur les îles bretonnes. Seule l'analyse de l'enquête reste à finaliser en 2020.

#### 4.3. 2 Contrat local de Santé

Une rencontre est programmée avec l'ARS concernant le prolongement 2020 2021 de la durée du CLS et ses modalités de suivi. Elle devrait avoir lieu début avril.

#### 4.4 Convention de partenariat Mutuelle SOLIMUT Centre Océan

En 2020, la convention de partenariat avec Solimut est proposée au renouvellement.

Décision CA: autorise le Président à signer la convention après accord avec le partenaire.

## 4.5 Accompagnement de l'organisation des débats du festival des insulaires 2020



- Accompagnement du choix des thématiques, recherche des intervenants, participation aux débats des trois ateliers :
  - À la découverte de l'île aux Moines. D'hier à aujourd'hui pour préparer l'avenir
  - Thème 1 à définir
  - Thème 2 à définir
- o Participation au village du festival, stand AIP

Accompagnement du partenaire SOLIMUT avec accueil de la délégation d'une île lointaine. Saint Pierre et Miquelon intéressé avec projet timbre premier jour, mais n'est pas en mesure de s'engager fermement (leur proposition sera connue en juin), sinon, possibilité d'inviter les îles Croates (île aux Moines jumelée avec l'île de Pašman).

#### 4.6 Coopération franco-québécoise

La candidature de l'AIP et du CERMIM (centre d'étude et recherche sur les milieux insulaires et maritimes des îles de la Madeleine pour la deuxième année de la biennale a été déposée en décembre 2019 avec les rapports d'activité et financiers de l'an dernier. Le thème de l'échange sur les déchets reste le même. Cette année, une délégation des îles du Ponant doit se rendre au Québec durant la première quinzaine de septembre.

**Décision CA**: autorise le président à signer la convention financière avec la coopération franco-québécoise (50%) et celles permettant, le cas échéant, d'obtenir des financements complémentaires.

#### 4.7 Actions internationales

#### 4.7.1 réseau ESIN

L'activité du réseau sera suivie toute l'année lors des réunions mensuelles, une nouvelle désignation des représentants sera effectuée après la constitution du nouveau Conseil d'administration. Cette année, l'assemblée générale est prévue à Bruxelles (sous réserve), début octobre.

La cotisation annuelle est de 250 €

Décision CA: autorise le Président de l'AIP à renouveler l'adhésion, pour l'année 2020.

#### 4.7.2 Conférence des Régions périphériques maritimes CRPM

Proposition de protocole d'accord entre AIP et CRPM.

Le protocole d'accord formulé lors du CA de septembre 2019 à l'île de Batz est sur le point d'être signé, s'agissant d'un protocole d'accord et non d'une adhésion, Il n'y a pas de cotisation.

Une invitation de participation à l'assemblée générale annuelle de la commission des îles les 29 – 30 avril prochain aux Açores vient d'être adressée à l'AIP.

**Décision CA**: autorise le Président à signer le protocole d'accord et à mettre en œuvre le partenariat. Signature du protocole en présence de Giuseppe SCIACCA, secrétaire exécutif de la CRPM.

#### 4.7.3 Réseau FEDARENE



En 2019, l'adhésion à Fedarene (fédération des agences de l'énergie européennes), son réseau des îles, a été validée pour 3 années. Elle permet de bénéficier d'une analyse détaillée des programmes européens dans les domaines de l'énergie ainsi que des avancées législatives et techniques dans ce domaine. L'adhésion pour l'année 2019 a été gratuite, initialement, elle devait être de 1500 €, elle a été ramenée à 750 € pour le réseau des îles.

Décision CA: Adhésion pour 2020 au réseau des îles de FEDARENE.

## 6 Activités génériques de l'AIP / veille et soutien aux Collectivités / suivi des politiques globales / autres actions

#### 5.1 Veille juridique évolution des compétences et dispositifs de soutien aux territoires

 Veille fiscalité et dotations Etat des communes (Sein, Molène) et Dotation communale d'insularité Observatoire des dotations communales : Prestation Ressources Consultant Finances

Complément apporté en séance : Nécessité de ne pas oublier le financement de l'observatoire des dotations communales, une ligne budgétaire devra être prévue pour son financement et validation au prochain CA.

Veille et contacts PNRA PNRGM PNMI

Suivi du programme INTERREG BCHT (Bio-Cultural Heritage Tourism) sur les îles de Sein Ouessant et Molène en partenariat avec le Parc Naturel Marin d'Iroise en lien avec nos partenaires du tourisme notamment dans le cadre du projet Ouessant site d'exception. Suivi des autres projets et actions de ces organismes en lien avec les activités des l'AIP.

Sur le Golfe du Morbihan, suivi des actions du Parc Naturel du Golfe du Morbihan.

#### 5.2 Organisation des conseils d'administration

février 2020
 printemps 2020
 le 24 Septembre
 CA île d'Aix
 Nouveau CA : élection bureau, lieu ?
 CA île aux Moines

5.3 Projet de loi Décentralisation, différenciation, déconcentration (suite rencontre à l'Assemblée Nationale Sénat les 27 et 28 novembre 2019).

Complément apporté en séance : Suite à la rencontre à l'Assemblée Nationale et au Sénat les 27 et 28 novembre 2019, les communes doivent envoyer leurs contributions. La réunion portant sur la Loi 3 D à Pontivy en présence d'Andrée VIELVOYE et P. LE BERIGOT ont déjà permis de faire remonter certaines problématiques. Les îles ont été bien identifiées.

#### 6 Evolution équipe AIP

Revalorisation poste Marie Mallet



Depuis le départ d'Armelle HOUZE, Marie Mallet occupe les fonctions laissées vacantes par Mme HOUZE. Il est proposé, en cohérence avec les grilles indiciaires de la convention CNER & UCCAR adoptée par l'AIP, de revaloriser le contrat de Mme MALLET à l'indice 175.

Décision CA: modification du contrat de travail par avenant en conséquence.

#### 7 Questions diverses

Prochaine Délégation de service Publique

Complément apporté en séance : rédaction d'un courrier groupé afin que les maires soient consultés.

XXXXXXXX

L'ordre du jour étant ensuite épuisé, le Président clôt la séance à 19 h00

Le Président, Denis PALLUEL

ASSOCIATION
LES ILES du PONANT

Porte Océane 2 - Espace Océan 17 rue du Danemark - 56400 AURAY Tél: 02 97 56 52 57 - www.iles-du-ponant.com Le secrétaire de séance, Guy CABIOCH

Jolly